

# 238

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne**

Hebdomadaire romand  
No 238 30 août 1973  
Dixième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 33 francs  
jusqu'à fin 1973 : 14 francs

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
(bureau ouvert l'après-midi)  
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :  
Gilbert Baechtold  
Eric Baier  
J.-Pierre Ghelfi

## Nestlé au Mexique

*Les actionnaires de Nestlé étaient soucieux, mais ça ne les empêchait pas de dormir, de connaître le rôle de la holding dans les pays du Tiers-Monde. Nestlé a choisi l'occasion de son rapport annuel pour diffuser, en réponse, une étude, papier glacé et photos en couleurs, intitulée: «Une illustration du rôle de Nestlé dans les pays en voie de développement: l'exemple de l'Etat de Chiapas, Mexique».*

*L'étude, par souci d'objectivité a été commandée, d'entente avec l'Union internationale de protection de l'enfance, (pourquoi cette entente?) à une société-conseil genevoise Indevsa, dont les bénéfices servent à financer des projets d'assistance technique.*

*Essai intéressant; sur un sujet controversé, il apporte les éléments d'une discussion.*

*Chiapas, sud-est du Mexique, climat tropical, saison des pluies et sécheresse, superficie 4 fois la Suisse, population 1,5 million d'habitants seulement, malgré un taux d'accroissement démographique de 2,7 %. Population rurale, qui connaît le sous-emploi; méthodes agricoles souvent rudimentaires, pas d'école technique, un très mauvais réseau routier. Incontestablement, il fallait non seulement des capitaux, mais de l'audace pour implanter là une fabrique exigeant un travail de qualité, un vaste réseau de ramassage et la collaboration régulière des paysans. Il semble que la gageure soit tenue.*

*Nestlé, comme toute entreprise de même dimension, apporte dans un investissement de cette nature, son sens de l'organisation, son expérience et sa capacité d'investir pour obtenir, non un rendement immédiat, mais un rendement à moyen ou long terme.*

*Quels avantages offre, dans une région pauvre, la création, pour 20 millions de francs suisses, d'une fabrique de lait en poudre?*

*Tout d'abord, l'investissement s'inscrit dans les projets de planification du gouvernement mexi-*

*cain; il porte sur une zone sous-développée; le risque pris correspond à un travail de pionnier (mais les avantages promis par le gouvernement ne sont pas précisés).*

*Les emplois nouveaux créés sont peu nombreux: 181, dont 89 ouvriers; la fabrique est donc de haute technicité: plus de deux cent mille francs le poste de travail, et, à ce titre, elle est faible facteur d'industrialisation.*

*Plus important le fait qu'elle stimule la production agricole au lieu d'entraîner une urbanisation artificielle; la paie du lait régulière assure un revenu fixe aux paysans et les arrache au pouvoir des usuriers; la prise en charge de la production, même lorsqu'elle est abondante, maintient les prix et corrige les spéculations des fromagers. L'efficacité capitaliste élimine donc partiellement les féodalités locales. (Voir sur ce sujet le dossier de l'éditorial.)*

*Tout cela est positif. Le jugement de René Dumont le confirme. Mais...*

*Pourquoi aucun renseignement économique (rendement de la fabrique, prix pratiqués, etc.)?*

*Pourquoi, voyez le titre de l'essai, conclure à partir de cet exemple au rôle de Nestlé dans l'ensemble du Tiers-Monde par généralisation implicite? Pourquoi aucun renseignement sur les catégories de paysans qui profitent le plus des nouvelles techniques? Pas de renseignements sur l'intégration de la production laitière à une production agricole équilibrée et diversifiée.*

*L'essai est intéressant; il permettrait d'esquisser des critères de l'utilité de certains investissements privés, de dépasser la polémique simpliste. Mais il reste à mi-chemin d'un véritable travail scientifique et critique.*

*La plaquette est conçue pour être feuilletée, comme d'autres lisent « Jour de France » ou « Réalités ». Mais la qualité d'une démonstration tient plus à la rigueur des données qu'à la beauté du papier.*

# Dossier de l'éditorial: coupe géologique du capitalisme au Mexique

*Voici, extraites du rapport, un certain nombre de citations : elles illustrent les rapports entre toutes les formes de capitalisme, depuis l'usurier à l'entreprise moderne.*

## Une urbanisation artificielle

« L'industrialisation du Mexique s'est faite autour de trois grands centres : Mexico, Guadalajara et Monterrey dont la population représente en 1970 un quart de la population globale du pays contre un cinquième en 1960. Cet accroissement vertigineux de la population urbaine crée des problèmes d'infrastructure et d'équipement social pratiquement insolubles. On assiste aussi à une cassure nette entre la ville et la campagne. Le gouvernement a mis au point une politique fiscale avantageuse pour les entreprises qui accepteraient de s'établir en dehors de ces trois centres, sans grand succès pour l'instant. »

## Dépendance du capitalisme américain

« Le Mexique a toujours été un pays de prédilection pour les investissements américains. On estime qu'en 1970, les investissements américains au Mexique représentaient le 80 % du total des investissements étrangers. Si on songe que parallèlement, pour la même durée, le 66 % du com-

merce extérieur mexicain était axé sur les Etats-Unis, on comprend que pour sauvegarder une certaine indépendance économique, le gouvernement maxicain s'attache à encourager les investisseurs d'autre provenance à venir s'établir au Mexique. »

## Sur le patriotisme du capitalisme indigène

« Sans entrer dans les détails de ce problème trop souvent politisé, le réalisme oblige cependant à constater un fait qui est commun à toute l'Amérique latine. Non seulement l'épargne interne nationale et les investissements du secteur public ne suffisent pas à assurer le financement des investissements, mais le secteur privé national n'investit pas volontiers en dehors du secteur des services où le rendement est plus sûr et plus élevé. (Au Mexique, la part des investissements du secteur privé représente, en 1970, 63 % total contre 58,4 % en 1965). Les cas sont très rares où l'investisseur national prenne de gros risques et joue le rôle de pionnier. Dans le cas de la production laitière, l'exemple est encore plus frappant. »

## Sur les féodaux locaux

« La basse production de lait par vache n'encourage pas le fermier à s'efforcer d'en obtenir da-

vantage. De plus, il n'y a pas de marché sûr pour son lait. Le marché sert en lait frais la population locale directement ; son prix est très variable : il baisse pendant la saison des pluies, quand le lait est abondant, et remonte avec la saison sèche. La fluctuation peut atteindre 50 %.

» L'excédent est vendu à quelques fromagers locaux qui produisent de façon artisanale. Comme ils sont seuls acheteurs de toute la production laitière qui n'est pas consommée directement, ils exercent en fait un monopole et le producteur, mal informé, ignorant, pas du tout organisé, doit accepter le prix fixé. Comme la technique de fabrication du fromage est primitive, que son système de distribution est plus primitif encore, le fromager se retire du marché au milieu de la saison des pluies, au moment où la production de lait est la plus abondante. Cette époque coïncide avec l'arrivée des grosses chaleurs et le fromage, denrée très périssable sous ces latitudes, ne peut plus arriver en bon état jusqu'au consommateur. Le fermier se retrouve alors avec un excédent de lait dont il ne sait que faire.

» Pour le producteur, le marché du lait est peu sûr et son prix n'offre aucune garantie de sécurité. Même si le fermier moyen, qui dispose de moyens économiques, désire changer son bétail — ce qui représente pour lui un investissement à long terme — une simple analyse du marché l'en dissuaderait. »

## Investissements privés non diversifiés

Secteurs en pourcentage	1911	1940	1950	1960	1968
Agriculture	7,0	1,9	0,7	1,8	0,7
Mines	28,0	23,9	19,8	15,6	6,0
Pétrole	4,0	0,3	2,1	2,0	1,8
Industrie manufacturière	4,0	7,0	26,0	55,8	74,2
Energie électrique	8,0	31,5	24,2	1,4	—
Commerce	10,0	3,5	12,4	18,1	14,8
Communications et transports	39,0	31,6	13,3	2,8	—
Autres services	—	0,3	1,5	2,5	2,5

(Source : Banco de Mexico S.A.)

## Sur le capitalisme usuraire

« Pour les petits prêts que Nestlé continue à octroyer, l'avantage économique et social est réel. Les usuriers locaux, « les agiotistas », qui sont une des plaies du Mexique rural, se trouvent ainsi, dans de nombreux cas, éliminés. Ils pratiquent un taux de 30 % l'an et le petit fermier sort difficilement de ses mains s'il se voit un jour dans l'obligation de recourir à ses services. »

## Le bateau drogué

*Le cargo voguait dans l'archipel des Marquises, quand survint une tempête. Un passager, un barbu, encombré d'un matériel de plongée compliqué, sortit un cornet de caramels dont raffolent les Polynésiens. En les offrant au capitaine et à l'équipage, il dit : « Ce sont les pilules contre le mal de mer ». Mais personne n'y prit garde. Le cuisinier chinois était occupé à apprêter un poisson. Il l'avait vidé avec beaucoup de soin, puis coupé en tranches, quand il remarqua que le bateau oscillait curieusement. Peu après, le cuisinier fut précipité au sol avec son hachoir. Il risqua un œil dehors : pas un marin sur le pont ! Mais à deux pas de sa cuisine, il en vit un qui avait roulé dans l'eau entrée par le côté et dormait à poings fermés. Le cuisinier grimpa jusqu'au poste de commandes : personne à la barre, mais un corps sous la roue, ronflant. Peu à peu, comme on déniche les œufs de Pâques cachés sur une pelouse, il les retrouva tous, endormis : capitaine, second, hommes de bord et, dans le local*

*des machines, le passager barbu, empoisonné par ses propres bonbons.*

*Alors seulement le cuisinier regarda à l'avant. Le cargo fonçait droit sur le fameux rocher des Oiseaux, ce « bateau en lave », où les volatiles essaient comme les abeilles, roc fatal aux marins distraits.*

*Comme c'était un Chinois, il sut bondir sur la roue, tourner, tourner et le bateau vira dans un craquement à quelques brasses du rocher. Chinois, il trouva aussi moyen de tirer le capitaine à l'arrière, de lui plonger la tête dans l'eau, et il tint la barre deux heures durant, ayant pris note du cap inscrit au tableau noir.*

*Ce n'est que dans la nuit que l'équipage se mit à remuer. On vit des êtres hagards se traîner jusqu'au bord et vomir comme des terriers.*

*C'est au large de cette même île des Oiseaux, sombre forteresse sortie de l'océan, et que longeait prudemment notre goélette, que le commandant me raconta cette histoire. A côté de lui, assis sur la pointe des fesses, le torse nu, avec un petit tablier sur son ventre allongé, le cuisinier chinois souriait au rocher.*

**G. B.**

rience professionnelle de François Gross, ancien responsable du téléjournal à Zurich, sera utile en la matière. Mais l'entreprise ne peut aboutir que si elle sort résolument des sentiers battus. En fait, le lieu, avec le Comptoir de Fribourg, risque bien de peser comme un lourd handicap dans toute cette affaire, surtout si l'on inflige au téléspectateur une indigestion de reflets filmés de la foire commerciale, de discours pompeux ou d'exercices démagogiques de tels pontifes locaux. Foin donc des discours de cantine ! Donnons la parole à ceux qui ont toujours été contraints de se taire jusqu'à maintenant et ouvrons toutes grandes les petites lucarnes fribourgeoises.

### Inspirés de la vie quotidienne

Aux Etats-Unis et au Canada, certains réseaux de télévision par câbles consacrent systématiquement l'un de leurs programmes à des émissions libres, imaginées et réalisées par des non-professionnels assistés par des techniciens. Les sujets abordés sont très concrets, directement inspirés de la vie quotidienne des intéressés, tant réalisateurs que spectateurs. Pourquoi ne pas exploiter cette veine à Fribourg aussi ?

## FRIBOURG

### Relance de la télévision locale

L'essor des réseaux de télédistribution par câbles doit nécessairement déboucher sur un développement rapide de la télévision locale. Alors que les émissions de télévision habituelles sont produites et diffusées par la SSR, au bénéfice d'un monopole public, le propre de la télévision locale est d'être réalisée et diffusée par des personnes privées dans une région délimitée.

Après les expériences pirates d'Yverdon, l'idée a fait son chemin, à Fribourg notamment, où des émissions exclusivement locales seront diffusées

grâce au réseau de Telenet, à l'occasion du Comptoir de Fribourg.

La concession délivrée par le Département fédéral des transports, de l'énergie et des communications autorise une émission journalière d'une heure, pendant dix jours ; l'expérience est placée sous la responsabilité d'un groupe de travail, constitué en société simple, et dont font partie les cinq journaux locaux. L'octroi de la concession dépendait d'ailleurs du fait que l'organe de contrôle des émissions soit largement représentatif. La concession interdit de plus toute publicité. Au plan technique, le pari, passionnant eu égard à la nouveauté, sera difficile à tenir. Il n'est pas à la portée de quiconque de s'improviser journaliste, animateur ou présentateur TV ; l'expé-

### Paul Klee

S'effeuillent de partout  
Des lunaisons  
Lunules.

L'oiseau perché  
Rit jaune.

Un autre à la renverse.

Quoique invisible  
Un œuf.

**Gilbert Trolliet**

## Gains horaires, en centimes, des ouvriers et ouvrières

La « Correspondance syndicale » a publié les gains horaires des ouvriers. Dans chaque métier, même à qualification égale, on constate un niveau nettement inférieur pour les salaires féminins. Le slogan : « à travail égal, salaire égal » n'est toujours qu'un slogan, sans compter que les ouvrières en question doivent être en majorité étrangères.

Pour calculer le salaire mensuel, on sait qu'il suffit

de multiplier le gain horaire par 200.

Au coût de la vie d'aujourd'hui, on ne va pas très loin avec un gain de 1200 francs par mois. Car il y a dans le nombre des femmes seules.

Dans toutes les discussions sur l'avortement, il faudrait aussi, au lieu de justifier l'avortement par les conditions sociales, dénoncer les conditions sociales qui sont cause d'avortements désirés.

	Ouvriers		Ouvrières	
	qualifiés	semi-qual. et non qualifiés	qualifiées	semi-qual. et non qualifiées
Horticulture	850	708	630	473
Mines et carrières	1016	890	—	—
Industrie, arts et métiers	1007	866	636	594
Fabrication de produits alimentaires et de fourrages	926	826	619	572
Fabrication de spiritueux et d'autres boissons	984	856	—	573
Brasserie	997	914	—	593
Industrie du tabac	1063	799	—	557
Industrie textile	977	850	600	582
Fabrication de vêtements, lingerie, chaussures et literie incl.	908	843	626	580
Transform. du bois et du liège, charpenterie non compr.	963	824	680	599
Voitures d'enfants, jouets, engins de sport incl.	956	777	—	553
Industrie du papier	1038	903	618	596
Arts graphiques	1193	901	—	596
Fabr. et mise en œuvre du cuir, chaussures non comprises	911	810	649	568
Industrie du caoutchouc, y compris les matières plastiques	1090	955	—	604
Industrie chimique	1140	1008	848	691
Mise en œuvre de la terre et de la pierre	1010	886	—	626
Industrie métallurgique et machines	1010	862	677	615
Industrie horlogère	947	789	—	594
Bijouterie, gravure et frappe	1029	790	—	594
Services	1013	860	672	596
Commerce de gros	986	854	666	572
Commerce de détail	976	834	657	596
Transports et communications	1037	866	—	785
Nettoyage	957	849	659	582

## Les gentils Romands en bateau

*L'achèvement des travaux de la deuxième correction du Jura a été célébré par un grand rassemblement des représentants des cantons riverains, Berne et Soleure, et des cantons amont Neuchâtel, Fribourg et Vaud qui financièrement participèrent à cette entreprise collective.*

*L'ouvrage est une réussite. Entre Soleure et Büren, l'Aar, élargie jusqu'à 200 m, 300 m pour permettre un meilleur contrôle des niveaux, a des allures de fleuve majestueux. Le travail d'endiguement a été fait avec un souci constant de respecter les zones sauvages, les réserves d'oiseaux ; partout où cela a été possible, les courbes intérieures des méandres ont été laissées intactes.*

*Il complète ainsi magnifiquement la première correction (détournement de l'Aar dans le lac de Biemme) et met définitivement à l'abri des inondations des terres fertiles. Une grande œuvre.*

*Lors de la cérémonie officielle, à Aarberg, les Romands venus en nombre entendirent le conseiller d'Etat bernois Erwin Schneider faire l'éloge des artisans de ce bel ouvrage, rappeler l'histoire politique de cette entreprise. Les Romands, dont fut célébrée l'amitié confédérale agissante, attendaient qu'un peu de cette éloquence, ou à défaut un modeste couplet, ou à défaut une petite phrase, même enserrée dans les digues d'une parenthèse ( ) fût consacré à la navigation intérieure, car le tronçon Soleure-Büren constitue une importante étape de l'aménagement de l'Aar en voie navigable.*

*Ils attendirent en vain. Il n'y en eut que pour l'assèchement du Seeland ; ni morceau d'éloquence, ni couplet, ni petite phrase endiguée dans une parenthèse.*

*Collaboration confédérale à sens unique. Les péniches restèrent en rade.*

# Le droit au bénéfice

Un système, c'est-à-dire un ensemble de règles de comportement économiques, se mesure au fait qu'il est ressenti comme naturel ; le profit est naturel, il est naturel que les grandes banques suisses maintiennent leurs bénéfices au même niveau.

Il y a quelques mois, nous annoncions que les banques suisses, dont le chiffre d'affaires est limité par les quotas d'accroissement des crédits, chercheraient une compensation dans la hausse du taux de l'intérêt.

Depuis cet éditorial, jugé par d'aucuns démagogique, l'Union de Banques Suisses, dans son bulletin de juin 1973, vient d'exposer, sur un autre ton, c'est-à-dire avec le calme de l'évidence de qui vit à l'intérieur du système, la même argumentation, c'est-à-dire son droit au bénéfice, donc à la hausse du taux du loyer de l'argent.

## Pauvre UBS

« Les discussions relatives aux diverses mesures destinées à endiguer l'afflux de capitaux étrangers et à freiner la conjoncture en restreignant le crédit se limitent, la plupart du temps, à leur impact sur l'ensemble de l'économie. Mais c'est à peine si l'opinion publique est au courant de l'incidence de ces mesures sur la capacité bénéficiaire des banques.

» En premier lieu, chaque établissement bancaire se voit placé devant une situation caractérisée par un surcroît de dépenses, directement quantifiables, dues à la constitution de réserves obligatoires, sans exclure un éventuel manque à gagner résultant de la stérilisation de fonds lors de dépassements du taux d'accroissement autorisé des crédits. Actuellement, les taux en vigueur concernant les réserves minimales sur les fonds passifs entraînent un renchérissement sensible des dépôts et, de ce fait, un nouveau rétrécissement de la marge d'intérêts — déjà fort étroite en comparaison avec l'étranger — des banques suisses. En ce qui

concerne uniquement l'Union de Banques Suisses, la perte de gain actuelle, calculée sur base annuelle, provoquée par la constitution de réserves obligatoires se chiffre par plusieurs millions de francs.

## Vers une adaptation des taux d'intérêt

» Les banques ont des possibilités limitées de compenser, par des mesures de rationalisation plus poussées et une compression des marges bénéficiaires, l'alourdissement des coûts engendré par la constitution de réserves obligatoires. Pour peu que l'on augmente encore le coefficient de ces dernières ou si l'on allait jusqu'à exiger les maximaux légaux, une adaptation des taux d'intérêt se révélerait inévitable. Une telle évolution ne ferait qu'alimenter l'inflation et susciterait un afflux encore plus important de capitaux étrangers ainsi qu'un nouveau renchérissement du franc suisse par rapport au dollar.

» Aux coûts directement quantifiables viennent encore s'ajouter des dépenses considérables d'ordre technique et de personnel (modifications des programmes électroniques, mesures d'organisation, avis aux clients, établissement de statistiques et de rapports internes) qui ne peuvent être chiffrés qu'en partie et encore d'une manière approximative. Enfin, du point de vue de l'économie privée, il ne faut pas oublier ce que coûtent aux banques les affaires perdues dans le pays et à l'étranger à la suite des mesures restrictives. » Cette perte est difficilement mesurable. Si les banques sont prêtes à supporter ces sacrifices pour la sauvegarde de notre monnaie et dans l'intérêt d'une stabilisation de sa valeur, elles ne peuvent cependant le faire dans toute la mesure qu'elles le souhaiteraient vu la hausse des coûts qu'elles doivent supporter en raison des mesures précitées. » (*Nouvelles économiques*, juin 1973)

## Du foin dans les bottes

Le droit au bénéfice, mieux encore, le droit au maintien du bénéfice, est ressenti comme loi

naturelle ; mais un article sur le droit du travail ou sur la participation ne serait pas naturel dans la Weltanschauung de l'Union de Banques Suisses.

On peut en disserter ; mais il serait plus simple en fin de compte de demander aux banques commerciales combien leur rapporte leur position sur le marché de l'or, combien leur rapporte la possibilité de jouer sur les fluctuations de devises. Car le malheur dont se plaint l'UBS a aussi « du bon », qu'on omet volontairement. Entre le foin, le regain, les moissons et la betterave, tout ne peut pas être dans la même saison exceptionnel. L'UBS perd sur le regain et veut nous attendrir, mais elle ne parle pas du foin de ses bottes.

---

## VAUD

# Préélectoral

Les augures glissent déjà dans leur calepin, datés du mois d'août, leurs pronostics du résultat en novembre des élections communales.

C'est un jeu où le gagnant acquiert considération : il a du nez, il sent l'opinion publique, grand compliment !

Donc les Albert Simon de la politique locale pronostiquent. Voici ce qu'ils disent. Partout où les majorités gauche-droite sont serrées, les Schwarzenbachiens, s'ils trouvent du bois pour faire une liste, feront la balance.

Concordance de pronostic, chez tous ces Jean-Louis de la dégustation politique.

Cela signifie que la gauche doit mettre l'accent sans hausser la voix, avec le ton de la persuasion tranquille, sur une campagne d'éclaircissement auprès des nostalgiques du passé à la Schwarzenbach ; le résultat se jouera sur la dispersion ou la non-dispersion des voix de gauche.

Il suffit de comprendre que voter Schwarzenbach, c'est voter pour le statu quo, radical.

# Le Rouge et le Noir

A la veille des vacances, une commission d'experts a été mise, non pas confidentiellement, mais discrètement au travail. La presse a annoncé sa constitution dans une torpeur préestivale.

Et pourtant le sujet étudié la concerne au premier chef. Les experts doivent étudier les moyens propres à maintenir une presse diversifiée.

Ils ne travailleront même pas, de surcroît, dans le calme académique des travaux d'expertise. Le temps presse. Chaque jour accumule, pour les journaux menacés, les déficits. Les experts doivent trouver les moyens de prévenir les faillites. Or tous les créanciers n'attendent pas.

## L'alliance

On sait que la presse socialiste alémanique, courageusement regroupée, connaît, malgré le tirage important de son édition commune, des difficultés financières. Mais, des journaux conservateurs, solidement installés au cœur de la Suisse, perdent eux aussi de leur substance. Difficultés conservatrices, difficultés socialistes, c'est assez pour qu'une majorité du Conseil fédéral s'émeuve. D'où les experts.

## Quel remède ?

On connaît la complexité du sujet. Le subventionnement indirect (abaissement du prix du papier, réductions sur l'abonnement à l'ATS, tarifs postaux préférentiels) profite aux grands de la presse plus qu'aux petits. C'est comme les subventions aux gros et aux petits paysans.

Le subventionnement direct semble fort difficile. Quelle somme distribuer ? à qui ? Si la faiblesse du tirage justifie une subvention d'autant plus forte, il deviendrait rentable d'éditer un journal à exemplaire unique ; et puis, où commence la presse politique, où finit la presse d'opinion ? Enfin, on voit mal le pouvoir subventionner (sur quelle base légale ?) les philippiques qui le

fustigeront. Curieuse perversion : allons, fouillez-moi pour mon argent. M. Furgler signera les chèques à la V.O.

## Et les partis

Reste la solution suédoise : subventionner fortement les partis. Avec cet argent, les partis pourront faire vivre ou aider à faire vivre une presse. La pluralité des opinions étant reconnue comme une condition de la démocratie, l'Etat procure les moyens de l'expression de cette pluralité. Mais financer les partis, au-delà des frais engagés par eux pour le fonctionnement de la démocratie, c'est les bureaucratiser, et tuer le militantisme et le dévouement politique. De toute façon, il faudrait payer bien grassement les partis pour qu'ils aient les moyens de s'offrir une presse indépendante.

## Au niveau de l'imprimé

Il n'est pas sûr que les idées imprimées ne se vendent plus. Mais le quotidien n'est pas l'unique support de l'expression politique. Le succès, impressionnant, de « J'achète mieux » démontre qu'un journal peut trouver preneur et acheteur s'il correspond à un besoin.

Mais surtout la presse n'est plus le seul véhicule des idées. Et les autres mass-media ? Il serait paradoxal de voir la Confédération dépenser de fortes sommes pour donner aux partis des moyens d'expression, alors qu'elle leur ferme partiellement la porte de la radio et de la télévision ; mieux, elle tolère une publicité payante, coûteuse, commerciale, lassante à la TV, faute de vouloir financer les programmes sur ses ressources propres ; mais elle aurait les moyens de faire vivre une presse écrite.

Ne serait-il pas plus logique de donner les minutes d'antenne TV cédées à la publicité commerciale aux livres courants de l'opinion publique et d'assurer par un financement direct les ressources de la TV.

On s'apprête à faire le contraire. C'est gribouille.

## Les monopoles

Il est des journaux qui, de fait, sont, dans une région délimitée, en situation monopolistique. Lorsqu'ils ont atteint cette influence exceptionnelle, la législation sur la presse devrait les contraindre, sans rien enlever à leur liberté rédactionnelle et à leur choix politique, d'ouvrir leurs colonnes à toutes les tendances de la région qu'ils dominent.

En fin de compte, la solution n'est pas dans la « grosse galette ». De toute façon, la Confédération semble en être fort avare, ces temps-ci. Seulement, les experts vont découvrir qu'il faut courir au plus pressé et que la subvention, c'est le meilleur ballon d'oxygène.

## Participation : la limite de la voie constitutionnelle

On pouvait considérer l'initiative de l'Union syndicale comme un peu creuse dans la mesure où le mot participation est vague.

La violence de la réaction patronale, dont certains porte-parole voyaient dans cette initiative une rupture de la paix du travail, avait donné toute sa portée au texte.

Le contre-projet du Conseil fédéral le confirme. Il enlève à l'initiative toute signification comme remise en question de notre ordre économique. Le Conseil fédéral refuse de porter atteinte à la priorité du droit des actionnaires ; le capital doit à ses yeux primer le travail ; il refuse de même de toucher aux pouvoirs de la technocratie qui dirige les entreprises. En un mot, il écarte toute participation aux décisions.

L'Union syndicale se dit déçue. Mais elle est obligée de composer, car la bataille devant le Parlement et devant le peuple ne s'annonce pas facile.

C'est la limite d'un exercice engagé seulement à coups de signatures. Sans action vigoureuse sur le terrain, dans les entreprises même, la majorité bourgeoise mènera le jeu.

# Expérience à Evolène: la liberté est-elle en vaccin ?

Bruit considérable, dans le vide aux effets amplificateurs du mois d'août, à propos de la colonie de vacances d'Evolène. Faute de renseignements précis de la part des éducateurs, des enfants et des parents, l'indignation s'accroche à ce qui est spectaculaire : la saleté et le désordre tolérés ; faible discussion en revanche sur les conditions de la validité de telles expériences ; le débat est l'étiage, au niveau des « jolies colonies de vacances » de Pierre Perret.

## Ouvre ton aile au vent...

Ces tentatives auxquelles nous n'attacherons pas la qualification de non directives ou d'institutionnelles, ne serait-ce que pour éviter les associations d'idées, reposent, dans leur fondement théorique, sur une notion certainement simpliste. Cette notion, on pourrait l'appeler : la liberté vaccin. Le raisonnement est le suivant : le désordre au sens large du terme est, chez l'enfant, ordinairement réprimé ; son expérience n'est jamais que celle de l'interdiction de son désordre au nom d'un ordre adulte. Pourquoi dès lors ne vivrait-il pas une expérience directe de son libre désordre, de sa libre saleté (mais il pourrait aussi faire d'autres choix) jusqu'au stade où, d'une manière autonome, il en jugera les limites. Alors seulement en adulte, il assumera un ordre désiré et intériorisé.

Une part de vérité, et même de sagesse populaire dans une telle attitude : pour que le petit de l'hirondelle apprenne à voler, il faut, bien sûr, qu'il ouvre ses ailes au vent et s'élançe en avant. Mais les limites de cette sagesse sont étroites de manière évidente lorsqu'on quitte le domaine de l'apprentissage pour passer à celui du comportement, et du comportement en groupe.

## Psychanalyse et psychologie

Que ce soit à cinq ans, que ce soit à dix ans,

même si l'évolution est considérable entre ces deux âges (qu'on se réfère aux travaux de Piaget), l'enfant est marqué par un passé profond, des relations parentales primitives.

La libération de toute contrainte peut par conséquent faciliter des attitudes régressives, non libératrices. Au lieu d'être « sublimées » (ce terme étant à utiliser avec les plus grandes précautions) dans un idéal du moi, dans un narcissisme supérieur, les pulsions peuvent aussi s'épanouir complaisamment dans des attitudes de non-dépassement.

La liberté consentie à des enfants déjà marqués, et ils le sont tous par définition, ne conduit pas nécessairement à l'autonomie ; la liberté ne vaccine pas toujours.

Pour beaucoup d'adultes, un abus d'alcool et une tenace gueule de bois ont appris, un jour, les lois de la mesure. Mais s'il suffisait de cela, il n'y aurait plus d'ivrognes. Mais s'il suffisait de cela, on dirait que prendre une fois de la drogue, c'est prendre l'antidote de la drogue.

## Terrorisme du groupe

On dénonce beaucoup la répression adulte. Mais l'expérience sociale de l'enfant est marquée tout aussi gravement par sa découverte du poids étouffant du groupe, c'est-à-dire de la contrainte exercée par les pairs. La force de l'adulte est surnaturelle, celle des « frères » est agressive ; en langage de fantasmes, on dira que le géant écrase, ou dévore, ou châtie, mais que Caïn tue...

L'éducation non autoritaire doit, par une intervention subtile de l'adulte (Dieu caché), veiller à ce que ne s'instaure pas un terrorisme de groupe. On se souvient de ces lamentables expériences où, chargés eux-mêmes d'administrer la justice et d'appliquer les punitions, des enfants défoulèrent dans le sadisme.

La liberté ne se développe que sur un fond

d'Etat de droit ; le mérite de la pédagogie institutionnelle, à travers les recherches de Mendel, est de mettre à nu les oppositions (enfants, parents, enseignants, direction, Etat) pour aboutir à un règlement de ces conflits, à la manière dont une démocratie, ou du moins une démocratie idéale, exacerbe et met à nu les conflits pour mieux les arbitrer.

Seule la règle du jeu permet d'éviter les dangers du terrorisme de groupe ; sinon la liberté produit les féodalités.

On aurait aimé à propos d'Evolène, (expérience moins dommageable que d'anciennes — et quelques-unes encore existantes — colonies de vacances de style caporaliste) on aurait aimé une discussion critique sur ces thèmes.

---

## Ce n'est pas pour tenir la balance égale

La même actualité charrie les crimes africains du Portugal et les révélations sur le renforcement de la police politique en URSS.

L'intolérance ou le fanatisme, à des titres et à degrés divers, sous des latitudes opposées.

Ce doit être une occasion renouvelée pour l'Europe démocratique d'affirmer sa foi dans la liberté et la tolérance.

Toutes les formes de dictature, à dénoncer, non pour tenir la balance égale et renvoyer dos à dos les deux extrêmes, mais par fidélité à la démocratie.

Tel est notamment le rôle du socialisme démocratique. Mitterrand l'a judicieusement compris lors de la campagne électorale française : l'alliance avec le PC exige un renforcement de l'intransigeance sur le respect des libertés individuelles.

La dénonciation du fascisme méditerranéen, portugais, espagnol, grec, n'en est que plus justifié.

## Police spéciale bernoise contre les Béliers

Les risques sont grands désormais de voir la violence s'institutionnaliser.

Incontestablement, en empêchant le chef de l'exécutif bernois de parler à Saignelégier, en recourant à des moyens classiques (et de mauvaise mémoire) de l'intolérance, gaz lacrimogènes et œufs au mercurochrome, les Béliers ont provoqué l'escalade. En s'attaquant à un magistrat, ils ne pouvaient que déclencher des réflexes de solidarité chez ses collègues ; l'autorité gouvernementale ne pouvait que se sentir bafouée. La provocation était vulgaire ; la réaction, elle, est non seulement maladroite, mais dangereuse et inquiétante.

En prétendant créer un corps de spécialistes de la répression et de la contre-manifestation, le gouvernement bernois met le doigt et même la main dans l'engrenage. En effet, on ne fera croire à personne qu'un certain nombre d'agents sont d'ores et déjà affectés à la surveillance des séparatistes les plus en vue ; personne ne croira non plus que, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le corps spécial pourra être, instantanément, sur place. En revanche, on voit que ce corps spécial, coûteux, voudra faire la preuve de son efficacité ; il surveillera des citoyens désignés a priori comme suspects ; il s'efforcera de faire de la « prévention », autrement dit, il va créer plus de problèmes qu'il n'en résoudra. Un corps de répression signifie l'institutionnalisation du conflit, à un niveau policier.

Faut-il rappeler que le problème est politique ? Les solutions démocratiques ne sont pas nombreuses. On en recense deux, que la commission fédérale Petitpierre, au temps où elle abordait ce problème avec une certaine fraîcheur d'esprit, avait entrevue.

Tout d'abord, un vote populaire portant sur la création d'un canton du Jura. Ce choix implique que soit résolu d'abord le problème du vote des

Jurassiens de l'extérieur. Problème difficile, qui risque d'enliser la question jurassienne dans des querelles juridiques et constitutionnalistes. Comme il s'agit d'un préalable, cette solution est enlissante.

L'autre solution consiste à donner au Jura un très large statut d'autonomie, c'est-à-dire de mettre en place des magistrats et un parlement jurassien disposant, dans certains domaines, d'une autonomie budgétaire et financière. Cette solution aurait le double avantage de renforcer l'unité du Jura Nord et Sud et de créer, grâce à des magistrats régulièrement élus, une légitimité jurassienne. Ces hommes auraient l'autorité pour parler au nom du Jura ; l'histoire vécue en commun par tous les Jurassiens révélerait ensuite par l'évidence du vécu s'il faut aller plus loin encore, c'est-à-dire la séparation, mais alors dans l'unité, ou si cette première étape est jugée suffisante.

Mais ce qui importe, c'est que soit créée, à travers un statut d'autonomie, une légitimité jurassienne. C'est précisément ce que Berne a refusé par son plan de régionalisation. D'où l'enchaînement désormais officiel de la provocation et de la répression.

Pour résoudre un conflit, il faut avoir des interlocuteurs. Ces interlocuteurs ne peuvent être que des magistrats démocratiquement élus par l'assemblée des Jurassiens.

D'abord mettre en place une légitimité jurassienne. Pas d'autre issue !

### A NOS LECTEURS

Dès ce numéro, reprise du rythme hebdomadaire.

Durant le semestre qui vient, les tâches politiques ne manqueront pas.

D'où le rôle d'un journal de gauche, indépendant, même à l'égard de la publicité payante. Faites connaître D.P. !

## Lip et la presse romande

Après des articles et reportages qui trahissaient d'une manière générale de la sympathie pour les ouvriers organisant leur propre défense, la presse romande change de ton, en ce qui concerne l'affaire Lip.

Est mis largement et grassement en évidence le fait que des sous-traitants suisses risquent, pour des sommes importantes, de voir leurs factures non honorées. De là, on laisse entendre que les ouvriers bisontins ont été payés sur le dos des maisons helvétiques, et que, lorsque ces faits seront connus, on jugera déplacées des manifestations de solidarité.

Mais nulle part on ne lit ce rappel : l'entreprise Lip était en faillite, par défaut de gestion patronale, et que les pertes des créanciers suisses sont antérieures à l'auto-défense ouvrière.

Nulle part on ne rappelle qu'il y a eu non seulement défaillance patronale, mais même à un moment donné désertion, au point qu'aujourd'hui bien malin serait celui capable de dire qui étaient les derniers administrateurs. A tenir en mémoire aussi le fait que certains gaspillages de l'ancienne direction touchent à la faillite frauduleuse ; et que, s'il est vrai qu'Ebauches possède le 43 % des actions (actions nominatives) et un paquet d'actions au porteur, sa responsabilité légale est engagée dans ces manquements.

On verrait plus vite les sous-traitants, dont les intérêts sont légitimes, faire un procès à Ebauches qu'aux ouvriers bisontins.

Mais telles n'étaient pas les conclusions de la presse romande. Il est vrai que, dans son édition de dimanche dernier, la « Tribune de Lausanne » a nuancé son appréciation.

Quant au sauvetage de Lip, il ne tient pas à des formules juridiques, mais à un « droit de contrôle ouvrier ». C'est même la reconnaissance de ce droit qui fera vendre la montre.